

—Lorsqu'il fut question la première fois de M. Littré pour l'Académie française, M. Havin sollicitait la voix de Lamartine pour ce triste personnage. "Comment! s'écria Lamartine avec quelque vivacité, vous me demandez de voter contre le bon Dieu, à moi qui irai bientôt paraître devant lui! Jamais! jamais!"

—La *Revue des Deux-Mondes* ne saurait être suspectée de sévérité à l'égard de l'Académie qui lui a fourni, entre les Quarante, au moins vingt-cinq collaborateurs. Or la *Revue* regarde l'élection de M. Littré comme une grave atteinte que l'Académie a faite à sa propre dignité. La démission de Mgr. Dupanloup lui paraît être l'acte de conscience et d'honneur d'un évêque qui, n'ayant pu écarter une élection compromettante, dégage sa responsabilité en se retirant.

*Le Théâtre.*—Voici comment s'exprime à ce sujet M. Alexandre Dumas fils, qui sent sans doute le besoin de justifier sa dernière pièce :

"Cher public,

"Il y a vingt ans que nous avons fait connaissance, et nous n'avons pas encore eu à nous plaindre sérieusement l'un de l'autre. Ce n'est pas cependant que quelques esprits jaloux de cette bonne et longue entente n'aient essayé de semer les mauvais propos et la discorde entre nous, tout récemment encore. On t'a crié plus que jamais : *N'y va pas ; c'est immoral.* Heureusement, toi et moi sont habitués à ce mot-là depuis que nous sommes en relations, et, cette fois comme les autres, tu es venu voir de quoi il s'agissait : tu y es même retourné. Tu n'y as pas mené ta fille ; tu as eu raison. *Il ne faut jamais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes.* Ce n'est pas seulement l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu. Partout où l'on constate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous les regards, et le théâtre ne vit, plus il est élevé et loyal, que de cette constatation. Nous avons à nous dire là, nous avons à nous dire des choses que les vierges ne doivent pas entendre. Finissons-en donc avec l'hypocrisie de ce mot : *c'est immoral*, et sachons bien que le théâtre étant la peinture ou la satire des passions ou des mœurs, il ne peut jamais être qu'immoral, les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes."

Nous n'ajouterons rien à un tel jugement signé d'un tel nom ; il nous suffira de le signaler aux directeurs de conscience, aux pères et aux mères de famille, à ceux qui ont charge d'âmes.

Si, de l'aveu de M. Alexandre Dumas fils, *le théâtre ne peut être qu'immoral* ;

Si l'on voit et si l'on dit, en ce mauvais lieu, des choses que les vierges ne doivent pas regarder ni entendre ;

Si enfin il ne faut jamais y mener sa fille ;

N'est-il pas évident que ce plaisir suspect est incompatible avec une vie pieuse et avec l'austérité de la morale chrétienne ? . . .

La démonstration est péremptoire, et M. Alexandre Dumas fils, nous la donne avec une compétence qu'il serait difficile de nier.

Nos remerciements bien sincères pour l'envoi des Statuts de 1871, Province de Québec, dans les deux langues.—Mêmes remerciements pour l'exemplaire en français et en anglais des *Remarques* de l'Honorable J. C. Taché sur le *Recensement du Canada*, 1871.

Nous avons aussi reçu de MM. Rolland et Fils, un exemplaire du Mois de St. Joseph, contenant diverses prières et méditations sur ce glorieux patron universel de l'Eglise, avec une notice sur le Cordon de St. Joseph. C'est un excellent petit ouvrage.